



Salle Saint-Bruno

***bilan 1999
et
perspectives 2000***

***des activités de la Salle
Saint-Bruno***

*Association Salle Saint-Bruno
9, rue Saint-Bruno
75018 PARIS*

- AVANT-PROPOS -

1999 : Année de transition, de "clarification" et de développement pour les activités de la Salle Saint-Bruno

En effet, que de "chantiers" ouverts et de réorganisation en gestation en cette année, bien particulière, qui permet à la Salle Saint-Bruno d'entrer de façon remarquée et en pleine confiance dans le champ de l'an 2000.

A commencer, par sa contribution, apportées au futur Contrat de ville (2000-2006) ; avec comme corollaire pour la SSB, le changement des statuts de l'association et la réorganisation de ses activités. Cette réorganisation est marquée notamment par la fin de l'Interservices de quartier et le passage à une mission de développement local politique de la ville "normalisée", à l'image des autres sites parisiens.

Également, "l'officialisation" du secteur-Emploi de la SSB, en lieu et place de l'"Interservices-Emploi", aux côtés des deux secteurs traditionnels que sont, l'Accueil-Médiation, mise à disposition de Locaux et l'Observatoire de la Vie Sociale.

Mais le mouvement en 1999, ne s'arrête pas là !

Porteur juridique, pour partie, et forte implication dans la mise en oeuvre du "Dispositif pilote et expérimental de lutte contre la toxicomanie" engagé sur le 18ème arrondissement .

Cadre juridique, également, et co-porteur avec trois autres associations, du projet de création sur le quartier de la Goutte d'Or d'un "Espace Multimédia".

La Salle Saint-Bruno est passée en 1999 de 7 à 13 salariés. Ceci, lui demande , en outre, de passer à un autre mode de gestion adaptée.

A situation particulière, rapport d'activités particulier. Ainsi, il nous a semblé important d'y faire figurer les moments forts de la réflexion sur la réorganisation de la Salle Saint-Bruno, menée en 1999, à travers différents documents chronologiques, mis en annexes.

Aussi, en raison de la "densité" de ce rapport d'activité, nous avons synthétisé, dans une première partie les principaux événements et éléments du bilan d'activités, ainsi que les perspectives 2000.

Dans la deuxième partie nous renvoyons nos lecteurs à plusieurs annexes qui développent les différentes thématiques.

SOMMAIRE

Première partie

A) Bilan 1999

- 1 - Principaux événements qui ont marqué cette année si particulière ... page 1
- 2 - Bilan des secteurs d'activités ... page 2

B) Perspectives 2000 ... page 3

Deuxième partie

Cinq Annexes ... page 4 (bilan détaillé)

°Annexe 1 : Réorganisation de la Salle Saint-Bruno ... page 5

- Premier document (mai 99) : "*Perspectives 2000-2006 et questions*" ... page 6
- Deuxième document (juin 99) : "*Décisions de l'assemblée générale*" ... page 10
- Troisième document (mai et novembre 99) : "*Contributions pour les missions de D.U.*" ... page 11
- Quatrième document (été 99) : "*Les perspectives de la SSB pour 2000-2006 s'affinent*" ... page 13
- Cinquième document (année 2000) : "*Année 2000, La Salle Saint-Bruno se réorganise*" ... page 15
(résultats du travail de réflexion menée en 1999)
- ° Nouvel organigramme de la SSB ... page 16

°Annexe 2 : Modification des statuts et le nouveau Conseil d'administration ... page 17

°Annexe 3 : Bilan (détaillé) des secteurs d'activité : ... page 20

- a) Locaux, Accueil, Médiation ... page 21
- b) Observatoire de la vie Sociale ... page 23
- c) Interservices de Quartier ... page 26
- d) Interservices-Emploi ... page 27

°Annexe 4 : Autres activités ... page 34

- 1) Dispositif toxicomanie 18ème "Coordination 18" ... page 35
- 2) Espace Multimédia de quartier ... page 36

°Annexe 5 : Divers ... page 37

- a) Vie de l'équipe ... page 38
- b) La Goutte d'Or en fête ... page 38
- c) Les publications de de la SSB ... page 39

A) Bilan 1999 :

1- Principaux événements qui ont marqué cette année si particulière :

a) D'une convention à l'autre :

A l'approche du nouveau Contrat de ville (2000-2006) et d'une nouvelle convention, 1999 se présente comme la **dernière année d'application de la convention passée en 1996**, entre la SSB, la Ville de Paris et la Préfecture de Paris.

Cette convention englobait l'ensemble de nos activités (Locaux-Accueil-Médiation, Observatoire de la Vie Sociale, Interservices de Quartier et Interservices-Emploi), qui s'exerçaient, pour certaines d'entre elles, dans le cadre d'une " *mission de suivi et de coordination sur la Goutte d'Or*" (assimilée MOUS).

L'évaluation de ces activités fut menée régulièrement par un Groupe de suivi et de Pilotage (composé de nos financeurs, de représentants associatifs, de services sociaux ou organismes) et 3 sur ces deux dernières années au sein même de la Commission Locale de Concertation.

Dans la perspective de passer à une **nouvelle convention** (la SSB employeur d'une *Équipe de développement locale, au même titre que les autres associations conventionnées parisiennes des sites DSU*), un travail de bilan, de réflexion et de réorganisation de la SSB a été engagé, et ceci, dès 1998 (cf : "Bilan de 5 ans").

C'est sur la base de ce bilan de 5 ans, que s'est poursuivi activement en 1999 la réflexion, qui a donné lieu à la production de différents documents, dont des extraits sont repris et présentés, dans ce rapport d'activités (cf : "Perspectives 2000-2006 et questions", "SSB-Infos n°14 / Demain la SSB", "Contributions des associations conventionnées pour les missions de développement urbain"). Il est à noter que désormais, dans cette nouvelle convention, seront distinguées les activités de la SSB de celles de l'équipe de développement local.

Enfin, tout ce long travail trouvera une première conclusion au début de l'année 2000, par l'adoption en assemblée générale du "**Projet de réorganisation de la Salle Saint-Bruno**", envisagé dans le cadre du prochain contrat de ville et au regard des nouvelles missions.

b) Modification des statuts :

Autre événement dans ce contexte, celui de la modification des statuts de l'association (décision de l'assemblée générale de juin 1999). Premièrement, afin de les mettre **en conformité** par rapport à une question de "gestion de fait" (présence d'élus au Bureau). Ces nouveaux statuts (entérinés en février 2000) donnent désormais aux associations la maîtrise des décisions.

Deuxièmement, ces statuts préservent l'**originalité** de la Salle Saint-Bruno depuis sa création ; ainsi des élus locaux, un représentant de la Ville de Paris (en occurrence la Direction de la Vie Locale et Régionale), continueront à siéger au sein du conseil d'administration (pour participer au débat, mais sans voix délibérative).

Troisièmement, cette modification a également permis d'**adapter l'objet** de l'association, devenu quelque peu obsolète, au regard du développement de la Salle Saint-Bruno ces dernières années et du rôle qu'elle entend jouer, désormais, sur le quartier de la Goutte d'Or (voir plus loin).

c) De l'Interservices-Emploi au Secteur-Emploi de la SSB :

Un événement important dans le domaine de l'emploi et du développement économique, celui de la fin du poste Emploi Local d'Insertion (ELI) au mois d'août et de l'Interservices-emploi, en tant que tel ; Ceci, au profit de la **création du Secteur Emploi de la SSB** qui poursuivra ce travail dans le domaine de l'aide aux créateurs d'entreprise et de la recherche d'emplois. La pérennité de cette action a été rendue possible grâce à une subvention complémentaire accordée, en 1999, par la Ville de Paris et la Préfecture de Paris.

d) Espace Multimédia du quartier de la Goutte d'Or :

La SSB a été sollicitée pour assurer le cadre juridique de cet Espace Multimédia. Il est l'aboutissement d'un **long travail collectif**, porté par quatre associations LAGO, ADOS, APSGO et la SSB. Ce groupe mènera le suivi de cette opération et supervisera les activités du Coordinateur dont le poste est occupé depuis décembre 1999.

e) Dispositif expérimental en matière de lutte contre la Toxicomanie sur le 18ème

Cadre juridique également, pour partie, du dispositif, "Coordination 18", avec l'embauche de 3 coordinateurs de quartier. La Salle Saint-Bruno gère le budget de fonctionnement de l'opération et par ailleurs, participe aux 3 instances de suivi et d'évaluation mises en place (voir plus loin).

2- Bilan des secteurs d'activités en 1999 :

1) Locaux-Accueil-Médiation :

- Année exceptionnelle dans le domaine des mises à disposition de locaux (habitants, associations, Services-Publics, syndics d'immeubles, ...). 34 000 passages en 1999 contre près de 19 000 en 1998. Cette augmentation importante s'explique en partie par la forte utilisation du local rue Polonceau sur une année pleine (contrairement à 1998).
- En ce qui concerne l'Orientation (juridique, logement, formations,...) et la Médiation (relation services-publics/habitants, problématiques familiales, traductions, ...) il y a eu près de 300 situations traitées.
- Réalisation de travaux (miroirs, boxes de rangement) dans les locaux de la rue Polonceau.

2) Observatoire de la Vie Sociale :

- Une centaine de passage à l'Espace-Documentaire (associations, étudiants, services-publics, habitants, journalistes)
- 3 sessions de présentation du quartier regroupant 70 personnes se sont tenues (principalement destinées à de nouveaux fonctionnaires ou membres associatifs).
- 3ème édition-bis du Tableau de bord de la Vie Sociale diffusé à nos partenaires à 150 ex.
- Réalisation de la revue de presse sur le quartier incluant les thématiques de la Politique de la Ville.
- Poursuite de l'étude d'impact bi-sannuelle sur le local d'échange de seringues de l'association Espoir Goutte d'Or.

3) Interservices de Quartier :

(dont c'est la dernière année en tant que tel)

- 5ème édition du guide des partenaires : 350 exemplaires
- 5ème édition du catalogue sur les formations en alphabétisation : 120 exemplaires
- 3ème édition du guide péri-scolaire : 100 exemplaires
- Formations aux pratiques culturelles : 8 journées organisées qui ont occasionné 120 inscriptions (assos, services-publics)
- Déjeuner-débat : présentation de la police urbaine de proximité
- Appui technique aux coordinations "actions femmes" et "logement".
- Animation de groupes de travail : accès aux droits et personnes âgées issues de l'immigration.
- Participation aux instances de coordination : Pôle Santé, REP, Conseil postal du 18ème, Plate-forme gérontologique du 18ème.
- Rencontres musicales à la Goutte d'Or (en partenariat avec l'association "Enfance et Musique").

4) Interservices-Emploi :

(prochain intitulé Secteur-Emploi)

- Mise en oeuvre de projets favorisant l'offre d'emploi et d'insertion professionnelle pour les habitants : Après l'aide à la création de l'entreprise de nettoyage "Clair et Net" (10 personnes sont passées par les postes d'insertion), un restaurant d'insertion "Goutte d'Encre" en phase de réalisation va ouvrir courant 2000, avec l'embauche de dix personnes. De même, un travail de développement de services aux personnes hospitalisées est, désormais en cours, entre l'association intermédiaire "Eurêka Services" et le Groupe Hospitalier Lariboisière.
- Accueil de porteurs de projets de création d'activités : Une cinquantaine de porteurs accueillis en 2 ans (15 projets individuels créés, occasionnant 28 emplois ; 6 projets vont voir le jour en 2000, devant créer une vingtaine d'emplois ; 10 projets en sont au stade du "premier" accueil ou en cours d'élaboration ; etc ...).
- Orientation-emploi pour des personnes identifiées par des associations : 26 bénéficiaires
- Conseils aux associations : Questions relatives aux locaux, aux financements, aux emplois jeunes, ...

B) Perspectives 2000

Les perspectives 2000 sont largement abordées et présentées dans ce bilan particulier qui traite notamment, de façon détaillée, de l'avenir des activités de la Salle Saint-Bruno dans le cadre du prochain Contrat de Ville (2000-2006). Aussi, seront déclinés très synthétiquement, ci-après, les grands axes relatifs aux perspectives des activités de la Salle Saint-Bruno pour l'année 2000 :

1) Accueil-Médiation-Locaux (anciennement Locaux-Accueil Médiation) :

- En plus du développement et de la promotion des mises à disposition de locaux, qu'il conviendra de poursuivre, il serait nécessaire de repenser les missions d'accueil et de médiation. Un travail de réflexion partenariale permettrait de (re)définir de nouveaux modes d'intervention dans le domaine de la médiation, ainsi que de revoir l'organisation de l'accueil-orientation, tout ceci en fonction du quartier, aujourd'hui.

2) Observatoire de la Vie Sociale :

-Poursuite du Tableau de Bord de la vie sociale (données 98) avec en perspective tout un travail à engager avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme concernant l'exploitation des résultats du dernier recensement, qui devrait être un des thèmes majeurs du prochain tableau. - Repenser l'organisation de l'Espace documentaire pour faciliter l'accessibilité au fond documentaire. - Développer l'information concernant les thématiques de la politique de la ville dans la revue de presse. - Réfléchir avec tous les partenaires à l'idée d'un Tableau de Bord, complémentaire, relatif à "l'accompagnement social".
- Réadapter l'étude sur "l'environnement du local d'échange de seringues" d'EGO par rapport au Dispositif Toxicomanie. - Préciser le rôle de l'Observatoire dans le cadre des missions de développement local de la politique de la ville.

3) Secteur-Emploi (anciennement Interservices-Emploi) :

- Poursuivre l'action en faveur de l'emploi et du développement économique en distinguant, désormais, ce qui relève des missions spécifiques du Secteur-Emploi de la SSB de celles dévolues dans ce domaine à l'Equipe de développement local. Dans les deux cas, accueillir, aider et soutenir les initiatives locales. Pour le Secteur-Emploi : porteurs de projets souhaitant créer leur emploi ou coordination de projets devant déboucher sur des postes d'insertion ou de l'emploi. Également, favoriser l'émergence de débouchés professionnels. Pour l'EDL projets associatifs de création de nouvelles activités génératrices d'un mieux être social sur le quartier et/ou pour des publics les plus démunis socialement. Aider au maintien de l'emploi à l'échelle locale. Recherche de locaux commerciaux et implication sur les projets de développement économique (Château-Rouge, "pôle artisanal", ...).

° Espace Multimédia du quartier de la Goutte d'Or :

Mise en oeuvre du projet avec le Coordinateur et les quatre associations porteuses de cette action. Finaliser le financement de l'opération, ainsi que le contenu du projet et son organisation. Trouver un lieu d'implantation, assurer les travaux d'installation, développer le réseau de partenaires.

° Dispositif Toxicomanie, "Coordination 18" :

Apporter la contribution de la Salle Saint-Bruno à cette opération en participant activement aux trois instances de suivi et d'évaluation (comité technique, groupe de pilotage, comité de suivi et d'évaluation). Participation à la recherche de financements, gestion du budget de fonctionnement et suivi des trois coordinateurs de quartier rattachés à la Salle Saint-Bruno. Mise en place d'une relation de travail avec l'Equipe de développement local.

° Équipe de développement local et politique de la ville :

Continuer d'apporter, en collaboration avec les autres associations conventionnées des sites DSU parisiens, la contribution de la Salle Saint-Bruno à l'élaboration du prochain contrat de ville, tant en ce qui concerne les orientations et leur traduction sur le plan local, que notre place dans le dispositif d'orientation et de concertation (comité de pilotage annuel parisien, CLC, groupe de pilotage local). Également, établir les "règles" de fonctionnement à mettre en place entre le Chef de projet et la Salle Saint-Bruno. Les objectifs thématiques du contrat de ville seraient pour la Goutte d'Or :

-Renforcement du lien social (maison de justice, la CODAC, contrat éducatif local, contrat parisien de sécurité, coordination toxicomanie, projets culturels ...), - Développement économique et accès à l'emploi, - Urbanisme, logement et cadre de vie, - Santé (prostitution, saturnisme, ...).

Annexes (bilan détaillé)

° **Annexe 1 : Réorganisation de la Salle Saint-Bruno**

° **Annexe 2 : Modification des statuts**

° **Annexe 3 : Bilan (détaillé) des secteurs d'activité**

° **Annexe 4 : Autres activités**

° **Annexe 5 : Divers**

- ANNEXE 1 -

**RÉORGANISATION DE LA SALLE SAINT-BRUNO,
ÉLABORÉE EN 1999**

Genèse du travail de réflexion mené en 1999, à travers des documents de travail ou des extraits de SSB-infos et de compte-rendus de conseil d'administration ou d'assemblée générale.

Premier document (Mai 1999) :

Document de travail destiné à l'Assemblée Générale de la Salle Saint-Bruno du 9 juin 1999 :

Perspectives 2000-2006 et questions

Au cours du dernier Groupe de Suivi et de Pilotage de la Salle Saint-Bruno, qui s'est tenu le 18 mai, a été abordée la question de la **redéfinition de la convention liant la Ville, l'Etat et la Salle Saint-Bruno, et de ses axes prioritaires.**

Depuis 1996, cette convention porte sur l'ensemble de nos activités. Il en sera désormais autrement. Demain, notre association devrait, au même titre que l'IRTS pour le DSU Fontaine au Roi ou les Amis de la Croix Saint-Simon pour celui de Beileville, passer une convention de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) avec ses deux tutelles traditionnelles. Cette évolution pose un certain nombre de questions.

1. Une MOUS, qu'est ce que c'est ?

Les MOUS sont des équipes de terrain chargées par les signataires du Contrat de Ville (Mairie, Préfecture, Région) de faciliter la mise en œuvre des orientations fixées par ce Contrat. Concrètement, elles travaillent en lien étroit avec le Chef de projet, veillent à la coordination des acteurs de terrain, orchestrent le travail des partenaires autour de thèmes prioritaires. Elles assurent également, en lien avec le chef de projet, une mission de conseil aux associations dans leurs démarches de recherches de financement. Elles ont parfois un contact direct avec les habitants.

2. Ou'était-on jusqu'alors ?

Lors de la signature de la convention en 1996, aucune MOUS n'existait sur les autres sites parisiens en DSU. La convention s'est contentée de reprendre les activités exercées alors par l'association.

La création de MOUS sur les autres sites (en 97 et 98) a rendu ambiguë la situation de la Salle Saint-Bruno. Les conventions de MOUS signées alors se rapprochaient en effet de modèles plus traditionnels et prévoyaient le recrutement de deux chargés de mission.

"Assimilée MOUS" par un certain nombre de ses missions (et notamment l'ISQ), elle n'en n'avait pas le label et n'en n'adoptait pas le mode de fonctionnement (indépendance par rapport au chef de projet notamment...). Cette situation était aussi la conséquence d'une histoire spécifique de la Goutte d'Or (poids des associations, mode de gestion de l'association Salle Saint-Bruno...).

A l'étude, on s'aperçoit que les activités de la Salle Saint-Bruno mêlent des domaines relevant à l'évidence des compétences MOUS (groupes de travail, guide des services...), d'autres qui n'en font pas du tout partie (mise à disposition de locaux...) et d'autres enfin à la définition plus complexe (secteur emploi, Tableau de Bord...) Toutes faisaient pourtant l'objet de la même convention.

C'est cette ambiguïté qu'il convient aujourd'hui de lever, ce qui est d'autant moins simple qu'une partie des missions traditionnelles d'une MOUS étaient jusqu'alors accomplies par le coordinateur inter-associatif.

3. Quels problèmes pose cette clarification ?

Pour préparer la signature de la convention, il faudra bien trier parmi les activités actuelles celles qui relèvent d'une MOUS (avec missions, mode de financement et de décisions particuliers) et celles qui relèvent des secteurs dits traditionnels.

- **comment séparer les missions ?**

Sur quels critères s'effectuera la distinction et tiendra-t-on compte des spécificités historiques locales de chaque DSU parisien ; on nous l'assure mais à quel point ? Ces deux registres s'entrecroisent très souvent et sont intrinsèquement interdépendants.

A titre d'exemples, les groupes de travail de l'ISQ relèvent à l'évidence de la Mission MOUS, mais que faut-il faire avec le secteur formation ? Comment classer l' "espace documentaire" de l'Observatoire, qui sert le travail des partenaires du DSU, mais qui était l'une des missions initiales de l'association ?

- et la réalisation des "Tableaux de bord" ?

- et l'activité accueil-orientation-médiation, qui est inscrite dans certaines conventions MOUS dans d'autres quartiers ?

- et le secteur emploi ?

- **faut-il couper les personnes en 2 ?**

Cette redéfinition impliquera donc une réorganisation des missions de chaque salarié. On peut imaginer deux scénarios :

- chaque salarié compte parmi ses activités des missions qui relèvent de la MOUS et d'autres qui n'en relèvent pas. Les 2 - ou 3 - postes financés par la MOUS concernent en fait 5 - voire 6 - salariés ;

- les missions MOUS sont regroupées et prises en charge par 2 ou 3 salariés.

- **comment financer les activités hors MOUS ?**

Il faudra désormais distinguer les financements qui relèveront de la mission MOUS et ceux qui couvriront les secteurs "traditionnels".

On n'a aujourd'hui aucune certitude concernant ces derniers, puisque l'on ne sait pas ce que deviendra l'enveloppe globale de 2 millions de Francs qui nous était jusqu'à maintenant attribuée.

Un audit des différentes actions de l'association et de leur mode de financement s'impose donc".

4. Éléments de perspective

A partir des perspectives d'activités présentées lors du Groupe de suivi, un premier travail de classification a été tenté :

A. Ce qui relève de la mission MOUS

- **les groupes de travail de l'ISQ**

1) Communication : Guides des partenaires et du Périscolaire ;

2) Accès aux droits : En lien avec la loi contre les exclusions (santé, transport, dispositif RMI, ...).

3) Personnes âgées issues de l'immigration : Développement d'actions (guide sur les droits et prestations existantes, "espace de parole", ...) en coordonnant les partenaires intéressés.

4) Coordinations : Parcours -femmes et Action logement : Consolider et approfondir les actions.

5) "Points-chauds sur le quartier" : Favoriser la mise en place d'initiatives ou d'actions sur les dysfonctionnements importants survenant sur le quartier (ex : square Léon). Cette coordination aurait à établir également des liens étroits avec les activités de médiation et peut-être le future "Point-Ecoute Parents" s'il était créé.

6) Commissions ad-hoc du DSU Goutte d'Or : Participation d'une façon générale à toutes les commissions ad-hoc ou groupes de travail décidés par la CLC (urbanisme, ...).

7) Dossiers de financement : Aide auprès des associations qui le désirent au montage des dossiers de demande de subvention.

Dans ce cadre il sera indispensable de prévoir l'articulation de ces axes de travail avec les différents dispositifs existants (ex: CODAC, Contrat Éducatif Local, ...).

B. Ce qui relève clairement des actions traditionnelles

- **Mise à disposition de locaux**

Bénéficiaire des services d'un vacataire, en raison de leur extension et d'une fréquentation en augmentation qu'il serait utile de continuer à développer (au delà du quartier et pour des raisons financières).

- **Médiation**

Réfléchir à l'opportunité de créer un "Point-Ecoute Parents" (Voir circulaire ci-jointe). Cette question, qui ne peut que s'inscrire dans une démarche collective, doit être approfondie avec les associations menant des activités de médiation. L'intérêt, à priori, peut-être double :

- développement des activités de médiation sur les problématiques individuelles, familiales et collectives survenant sur le quartier (réf : "agir sur les points chauds", "faciliter la participation des habitants")

- solutionner, en partie, la question des financements de la Salle Saint-Bruno (subvention DASS à 100%).

- **Activité Multimédia**

Lancement d'une activité dans le domaine des nouvelles technologies destinée aux habitants, aux associations ; projet porté par un groupe de suivi composé de plusieurs associations qui devrait déboucher dans les tous prochains mois. Cela se traduira par l'embauche d'un Développeur-Multimédia (emploi-jeune), qui installera son activité au 8bis, de la Polonceau, au sein du centre d'activités économiques.

- **Projet relatif à la Toxicomanie**

Cette initiative de plusieurs associations de quartier, des structures spécialisées, de la Mairie du 18ème et de la DASS, validée dans son principe lors du dernier CA de la Salle Saint-Bruno, puis récemment rendu officiel par le déblocage d'une première tranche de crédits, devrait également déboucher prochainement. La Salle Saint-Bruno serait l'employeur des 2 ou 3 coordinateurs des équipes de terrain. Il s'agira également de participer au groupe de suivi et commission de pilotage qui seront mis en place.

C. Ce qui suscite débat

- **Accueil et orientation des habitants**

Approfondir la coordination avec les autres structures d'accueil, développer des supports communs.

- **L'Observatoire de la Vie Sociale**

Pérenniser son rôle de lieu ressource du quartier, à travers l'"Espace-documentaire" et la réalisation d'études à la demande.

Il serait utile de réfléchir également à l'élaboration d'outils communs de synthèse des actions développées chaque année par les acteurs locaux, qui pourrait prendre la forme d'un Tableau de bord complémentaire à celui de la Vie Sociale, pouvant s'intituler "Tableau de bord des actions". Ce tableau de bord ne serait pas nécessairement sous forme statistique.

Enfin, il serait nécessaire de poursuivre les présentations du quartier, ainsi que l'animation de débats thématiques, en les inscrivant dans le développement du secteur des formations (voir plus loin).

- **la formation**

Développement du secteur Formation qui incluerait désormais les présentations du quartier, les déjeuners débats et enrichirait son programme (à l'exemple de la formation à l'accueil) à partir du recensement des besoins locaux des partenaires (voir plus loin).

- **Emploi et développement économique**

La fin de la mission du poste ELI (août 99) pourrait donner lieu à la mise en oeuvre de deux grands objectifs à partir de besoins repérés dans ce domaine :

1) Action de développement économique local au service du quartier

- a) Accueil ,suivi, installation de nouveaux projets de micro-entreprises
- b) Maintien de l'emploi, tout aussi important que la création d'entreprises, au service en particulier de commerçants ou artisans en difficulté

2) Favoriser les débouchés professionnels

- a) Répondre aux besoins, en terme de personnel ou stagiaires, des créateurs existants
Suivi par la Salle Saint-Bruno (ex : postes dans la confection, ...)
- b) Débusquer différents types d'emplois en partant des "jobs d'été" (ex : EDF), en passant par des petits "boulots" (ex : agences d'interim), jusqu'à l'emploi en activant tout un réseau de l'offre (ex : CREPI, OPAC, Médiation-Conseil, entreprises).

L'objectif prioritaire est de trouver des débouchés pour des personnes de bas niveau de qualification.

3)Autres pistes :

- a) Obtenir auprès du Conseil Régional le déblocage d'une enveloppe budgétaire afin de pouvoir organiser des formations à la carte (adaptation au poste, remise à niveau, ...) en fonction des projets développés sur le quartier.
- b) Mise en place à l'échelon parisien de commissions thématiques sur des questions telles que les locaux commerciaux, la formation,

D. autres éléments

- **suivi et pilotage**

Le Groupe de suivi et de pilotage, qui pourrait intégrer des élus locaux, continuerait à être l'instance d'évaluation et d'orientation des missions de la MOUS, avec un rôle mieux défini en ce qui concerne le Chef de projet. Rappelons que toutes les orientations ou décisions importantes prises par cette instance (composée des Tutelles, du FAS, de la CDC, de la CAF et de représentants de la coordination inter-associative) devra recevoir l'aval de la Salle Saint-Bruno.

- **des objectifs intermédiaires**

- 1) Procéder, à nouveau, au recensement des besoins des partenaires, afin de "rafraîchir" certaines problématiques et profiter de cette occasion pour dresser le bilan de l'apport de la Salle Saint-Bruno sur ces dernières années.
- 2) Favoriser, en lien avec les associations, une plus forte implication et participation des habitants dans le solutionnement de leurs difficultés et celles du quartier. Cet objectif renvoie à différents projets déjà cités (agir sur les "point-chauds", "Points-Ecoute Parents", "Coordinateur toxicomanie") mais également aux nombreuses initiatives depuis longtemps engagées par différentes associations. Il devra donc s'inscrire en permanence dans une démarche collective.

Deuxième document (Juin 1999) :

Décisions de l'assemblée générale 99 par rapport au texte "Perspectives 2000-2006 et questions :

(extrait du compte rendu) :

"M. Neyreneuf, Vice président, développe ensuite le document "Perspectives 2000-2006" élaboré par l'équipe des salariés. Il insiste sur le fait qu'il s'agit de réintégrer la norme parisienne mise en place dans les autres secteurs "politique de la ville. La mission MOUS que devrait se voir confier la Salle St Bruno couvre une partie des activités déjà menées. Un certain nombre d'adaptations devront être faites : entre autre, l'ISQ disparaît sous cette étiquette. De même, les rôles respectifs du Chef de projet et du Comité de suivi et de pilotage auront besoin d'être clarifiés, en relation avec le C.A de la Salle".

La discussion s'engage sur ce point. Les principales préoccupations exprimées sont les suivantes :

"... Comment la Salle Saint-Bruno gardera-t-elle son indépendance ?

Quelle complémentarité va-t-on trouver entre le travail des associations et celui de la Salle ?

Comment les autres activités de la Salle Saint-Bruno pourront-elles être financées (notamment l'Accueil-Médiation et l'Observatoire) ?

Comment vont se redéployer les missions à accomplir entre les différents salariés de la Salle ?".

"C.Bouygues et M. Neyreneuf réaffirment qu'il s'agit essentiellement de réintégrer la "norme parisienne" en ce qui concerne la MOUS, même si on doit conserver ce qui fait l'originalité de la Goutte d'Or, à savoir l'importance du rôle joué par les associations du quartier".

"Compte-tenu de tous ces éléments, le Directeur de la Salle et son équipe sont invités à élaborer, pour la rentrée 99, une réorganisation et un organigramme adaptés de la Salle, avec les différentes missions, leur financement et la personne qui en a la charge". (voir plus loin)

Troisième document (Mai et Novembre 1999) :

CONTRIBUTIONS POUR LES MISSIONS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN SUR LES SITES PARISIENS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN VUE DU CONTRAT DE VILLE 2000-2006

A l'initiative de la Salle Saint-Bruno, les Équipes de développement local et les associations conventionnées (employeurs) parisiennes ont élaboré des souhaits qu'elles ont transmis en mai 1999 à la Ville de Paris et la Préfecture de Paris. Une deuxième contribution complémentaire réalisée par les associations conventionnées a également été communiquée en novembre.

Sont présentés, ci-après, quelques extraits de ce travail commun de réflexion.

Première contribution (mai), "extraits":

Groupe de pilotage :

"... indispensable que les groupes de pilotage des missions MOUS, ..., soient mis en place dès le début du prochain contrat de ville", "Le groupe de pilotage composé de représentants de la Ville, de l'Etat, de la Mairie d'arrondissement, d'un collègue associatif du quartier auront pour rôle, dans le cadre des orientations du contrat de ville et des CLC, de prendre les décisions, ..., valider et suivre le travail de la MOUS", "Les groupes de pilotage permettront d'asseoir la légitimité des MOUS, ...", "Clarifier les rôles des différents intervenants (Chef de projet, associations, MOUS, ...) pour une meilleure lisibilité et fonctionnalité des missions DSU".

Associations conventionnées :

"Le rôle des associations conventionnées doit être clairement défini. L'opérateur associatif doit être reconnu comme partenaire à part entière par la Ville et l'Etat. Les objectifs à atteindre doivent être négociés avec lui".

Le Chef de projet :

"...doit garder la fonction stratégique de conduite et de supervision des opérations, notamment en travaillant avec les partenaires institutionnels et associatifs, ...et en renforçant son rôle de mise en réseau des directions internes à la Mairie de Paris", " ...rôle éminent de négociateur et de facilitateur pour l'adhésion des décideurs et des financeurs aux projets".

La MOUS :

"... doit agir quotidiennement dans le cadre des décisions prises et validées en groupe de pilotage", "Elle favorise une meilleure adaptation des méthodes de travail des services publics et institutionnels vers une coopération de terrain efficace et transversale", "Elle organise la concertation locale, assume l'interface entre les habitants, les associations et les institutionnels".

"Pour que les MOUS réussissent dans leur entreprise, 3 principes : la neutralité, l'égalité de la MOUS vis à vis de l'Etat, de la Ville et de la scène associative, ..." , "La technicité, spécifique au développement social urbain, est basée sur le partenariat, la transversalité, le diagnostic partagé, l'évaluation, la recherche de cohérence et de complémentarité, ..." , "La proximité, les MOUS doivent demeurer au coeur des quartiers ..." , "Leur organisation doit être suffisamment souple pour qu'elles puissent être interpellées rapidement et sans intermédiaire par les habitants, les associations et les services publics locaux ...".

Territoires :

Plusieurs propositions ont été faites concernant la redéfinition des périmètres DSU actuels, également la création de nouveaux sites (par ex : La Chapelle) et la prise en compte de micro quartiers.

Thématiques communes :

"Il est indispensable, ..., de constituer des commissions thématiques à l'échelle parisienne pour mieux traiter certaines questions transversales aux différents sites DSU (ex : locaux commerciaux et développement économique, toxicomanie, accès aux droits ...)".

Financement :

“Une augmentation de l’enveloppe financière des associations conventionnées est indispensable afin de structurer une organisation pérenne des équipes en place”, “Tout élargissement du périmètre d’intervention devra être accompagné de moyens financiers adaptés”, “Si de nouvelles thématiques sont considérées prioritaires dans le prochain contrat de ville, il faudra prévoir également un renforcement budgétaire”, “Les associations proposent de présenter un budget prévisionnel pluriannuel...”.

Deuxième contribution (novembre), “extraits” :

(réalisé par les associations conventionnées : La Salle Saint-Bruno, Les Amis de la Croix Saint-Simon, Le Centre Social “La Clairière”, l’association Jean Cotxet)

propositions :

- 1) “Le titre de MOUS pourrait devenir : “Équipe de développement local”
- 2) “Les négociations en cours avec le Conseil Régional nous paraissent très importantes, en terme d’aides financières et en terme de compétences et prérogatives complémentaires à celles des collectivités déjà engagées”.
- 3) “Dans un souci de consolider le rôle des associations conventionnées, il est importants de les reconnaître dans leur rôle de conseils techniques et d’encadrement de l’équipe de développement local. Pour ce faire, des rencontres d’échanges, de concertation, voire de régulation sont indispensables entre l’équipe de développement local, le Chef de projet et l’association”.
- 4) “Par ailleurs, une réflexion étroite et régulière nous paraît indispensable entre le Chef de projet et l’association conventionnée. Cette concertation permettrait une bonne gestion de l’équipe et une compréhension commune du projet global à mettre en oeuvre”.
- 5) “Nous insistons sur l’importance du rôle du groupe de pilotage local, ... (reprise des éléments du premier document) ...”, “... le groupe de pilotage pourrait être amené à apporter sa contribution aux CLC dans l’établissement de l’ordre du jour”, “ Nous souhaiterions que le groupe de pilotage se réunisse trois fois par an”.
- 6) “L’équipe locale et/ou l’association conventionnée sont au carrefour des acteurs locaux, des institutions, des habitants. A ce titre elles pourraient avoir un rôle : d’interpellation, de suggestion, de diagnostic, sur des problématiques locales qu’elles perçoivent. Elles pourraient proposer des pistes de solutions ou de projets innovants, apporter un éclairage en vue de faciliter les prises de décisions”.

Conclusion du document : “ Dans le cadre d’une convention pluriannuelle, et dans le contexte général de la politique de la ville à Paris, notre apport se traduit par de la technicité, de la régulation et une valeur ajoutée certaine en terme de savoir et de réseaux. Nous souhaitons prendre notre place pleine et entière dans l’ensemble du dispositif dans le respect des compétences et des prérogatives de chacun”.

Quatrième document (Été 1999) :

“Les perspectives de la SSB pour 2000-2006 s'affinent.”

(Extraits du SSB INFOS n°14)

“La Salle Saint-Bruno est entrée dans l'ère de la normalisation. A l'heure de la renégociation de la convention entre l'association, la Ville et l'Etat dans le cadre du prochain contrat de Ville (2000-2006), elle est appelée à remettre à plat ses missions pour ressembler - du moins en partie- à ce qui se pratique dans les autres sites en politique de la ville.

Car l'association était jusqu'alors un véritable **Objet Social Non Identifié**. Conventionnée sur l'ensemble de ses activités depuis 1996, elle remplissait certaines des attributions d'une Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale de DSU, sans pour autant en avoir le label. Maintenant que les autres sites parisiens en DSU ont leur MOUS, calibrée sur un même modèle, une clarification s'impose.

Pour autant, la Salle Saint-Bruno est aussi - et **avant tout- une association de quartier**. Une large partie de ses missions, comme la mise en disposition de locaux ou le multimédia, ne relève pas du dispositif MOUS. La distinction entre ces deux types d'activités, qui n'existait pas jusqu'alors, devra désormais être faite. C'est ce travail de classement qui s'est amorcé ces dernières semaines. Les **secteurs d'activité “traditionnels”** (Locaux-Accueil-Médiation, Observatoire, Interservices de Quartier, Emploi) devraient donc s'effacer. On distinguera désormais la **mission MOUS** (sous l'autorité d'un comité de pilotage Ville-Etat-Associations, en lien étroit avec le Chef de projet) et les domaines d'action plus “classiques”, sous la tutelle exclusive du Conseil d'Administration. ça a l'air compliqué, mais cela devrait au contraire en gagner en lisibilité.

Enfin, la composition même de l'association est amenée à changer. La **disparition du collège Ville**, qui assurait jusqu'alors la gestion de la Salle à parité avec le collège associations, est envisagée. Pourrait s'y substituer une sorte de conseil de surveillance, sur le modèle des centres d'animation.

L'an 2000 marquera décidément un nouveau départ de la SSB”.

“Quand l'ISQ se fait MOUSSer ce que pourrait être la MOUS Goutte d'Or”

“Mais qu'est ce que c'est au juste une MOUS? Les MOUS sont les équipes de terrain chargées par les signataires du Contrat de Ville (Mairie, Préfecture et, peut-être la Région) de faciliter la mise en oeuvre des orientations fixées par ce contrat. Concrètement, elles travaillent en lien étroit avec le Chef de projet, veillent à la coordination des acteurs de terrain, orchestrent le travail des partenaires autour de thèmes prioritaires. Elles assurent également, en lien avec le chef de projet, une mission de conseil aux associations dans leurs démarches de recherche de financement. Incontestablement, ces missions ressemblent fort au rôle que jouait déjà la Salle Saint-Bruno, et notamment l'Interservices de Quartier. Les perspectives de ce secteur (animation du travail sur “les points chauds” du quartier, poursuite des coordinations, développement des actions en matière d'accès aux droits...) sont donc aussi celles de la MOUS. Mais la MOUS a également vocation à s'intéresser à l'urbanisme et au logement, thèmes dont ne s'occupait guère la Salle Saint-Bruno. Quant à l'Emploi et à l'Observatoire, on ne sait pas encore si les missions que remplissait l'association dans ce domaine seront intégrées au dispositif MOUS. Demain, il représentera à la Salle Saint-Bruno 2 ou 3 postes équivalant temps plein”.

“Le grand chantier”

“La rentrée 99 est pour la Salle Saint-Bruno celle de tous les chantiers : incertitude sur les contours de ses missions à l'aube de l'an 2000 et du prochain Contrat de Ville, départ d'un salarié et 2 appelés, lancement du projet toxicomanie, autant de bouleversements qui appellent une redéfinition globale, notamment en terme d'organisation.

Pour autant, la terre ne s'arrête pas de tourner et nous souhaitons que nos partenaires ne se retrouvent pas affectés par les perturbations qui pourraient résulter de ces chantiers”.

- Annexe 1 -

“Accueil, observatoire, emploi, multimédia, toxicomanie... les grands chantiers de la Salle Saint-Bruno”

“Pour chacun des secteurs de la SSB, un travail de redéfinition est engagé, qui dessine de nouvelles perspectives. Elles sont ici passées en revue, ainsi que deux nouveaux domaines d'intervention de l'association : le multimédia et la toxicomanie.

Accueil-Médiation

La mission d'accueil, d'orientation et de médiation mérite d'être redéfinie. D'abord parce que dans un certain nombre de quartiers, l'orientation des habitants fait partie des missions de la MOUS; ensuite parce qu'un rapprochement et une coordination des lieux d'accueil du quartier s'impose. C'est à l'issue de ce travail de coordination que pourront être fixées les nouvelles priorités de ce secteur.

Observatoire

Aux missions “traditionnelles” de l'Observatoire, rattachées ou non à la MOUS pourraient s'ajouter de nouvelles orientations : l'aide au suivi et à l'évaluation des actions entreprises, et l'appui à la mise en place d'un “Observatoire économique”, démarche visant à associer les acteurs économiques du quartier.

ISO

Parmi les activités actuelles de l'Interservices, la plupart devraient entrer dans le dispositif MOUS. En revanche, le secteur formation, qui a vocation à se consolider, sera rattaché aux missions traditionnelles de l'association.

Emploi

L'avenir du secteur emploi tourne autour de trois objectifs : le soutien aux projets (collectifs ou individuels) de création d'activités; l'aide au rapprochement entre l'offre et la demande d'emplois (entreprises et associations accueillant un public de quartier); le soutien aux acteurs économiques locaux (commerçants et artisans). Ce secteur pourrait également être rattaché à la MOUS.

Multimédia

La Salle Saint-Bruno devrait recruter à l'automne son Coordinateur Multimédia, qui sera chargé de coordonner le projet d'ouverture d'un Espace Multimédia, porté par les associations ADOS, APSGO, LAGO et Salle Saint-Bruno.

Toxicomanie

Le projet toxicomanie 18ème vise à la fois à renforcer les équipes médicales intervenant auprès des usagers dans les hôpitaux (ECIMUD) et à instaurer une médiation entre la population, les toxicomanes et les institutions (structures d'accueil, police...). Concrètement la Salle Saint-Bruno a été chargée d'employer les trois coordinateurs de quartier - qui travailleront avec des équipes mobiles de terrain - dont la mission sera de résoudre les conflits entre toxicomanes et habitants.”

Cinquième document :

Résultats du travail de réflexion mené en 1999 relatif à la réorganisation de la Salle Saint-Bruno (validés en Assemblée Générale en mars 2000).

("Extraits" du SSB-infos / Hors-série)

"Année 2000, la Salle St-Bruno se réorganise, sa communication aussi"

"La Salle Saint-Bruno fait sa mue. "

"En effet, que de changements en perspectives, dans la continuité bien entendu, pour cette année qui sera marquée par la réorganisation de la SSB...

Réorganisation en raison du nouveau Contrat de ville avec son corollaire que constitue une nouvelle convention pour l'équipe de développement local (EDL, anciennement "assimilée MOUS").
Finie donc, notre convention unique qui englobait toutes les activités de la SSB.

La conséquence immédiate de ce premier changement sera la nouvelle répartition des missions de l'équipe des permanents.

Moncef Labidi, Stéphany Brial-Cottineau et Muriel Cuny endosseront l'habit de chargé(e) de mission de l'équipe de développement local à 3/4 temps pour les deux premiers et à mi-temps pour la dernière. Sur le reste du temps ils auront la casquette SSB.

Simple, non ! Ils assurent qu'ils ne souffriront pas de schizophrénie si tout le monde fait l'effort de comprendre leur double personnalité.

Nos joyeux lurons passeront allégrement de missions, sous l'égide du Chef de projet, Pierre-François Salviani, menées en concertation, bien sûr, avec la SSB, à d'autres tâches qui les attendent au sein de la SSB avec leurs collègues Sonia Kerdanet et Mohamed Djalo. Par exemple, Moncef poursuivra l'organisation des formations, Muriel retrouvera la réalisation du Tableau de Bord et Stéphany la coordination du secteur-emploi. C'est décidément trop simple.

Alors l'idée est venue, dans l'enthousiasme général, d'en rajouter quelque peu en introduisant lors de la modification des statuts de la SSB le 2 février dernier (en plus du nouveau mode de décision désormais attribué aux associations, ...) la possibilité de passer toutes conventions visant à assurer des actions ou des missions concourant à son nouvel objet, à savoir : "Promouvoir, conduire et soutenir toute initiative ayant pour but l'insertion et la promotion sociale et économique des habitants...".

Nous avons, bien entendu, déjà sauté par anticipation sur cette formidable opportunité pour accueillir juridiquement, et plus si affinité, l'Espace Multimédia et pour partie le Dispositif Toxicomanie 18ème.

La SSB se tient, bien sûr, à l'entière disposition de tous pour toute convention complémentaire qu'il serait jugée utile de passer. Ceci, demandera tout simplement, là encore, un petit peu d'organisation et le recrutement de personnel, un détail.

Cet ensemble, plein de cohérence et de lisibilité enfin retrouvée, se devait d'être doté d'un nouvel outil de communication. C'est chose faite avec ce numéro!

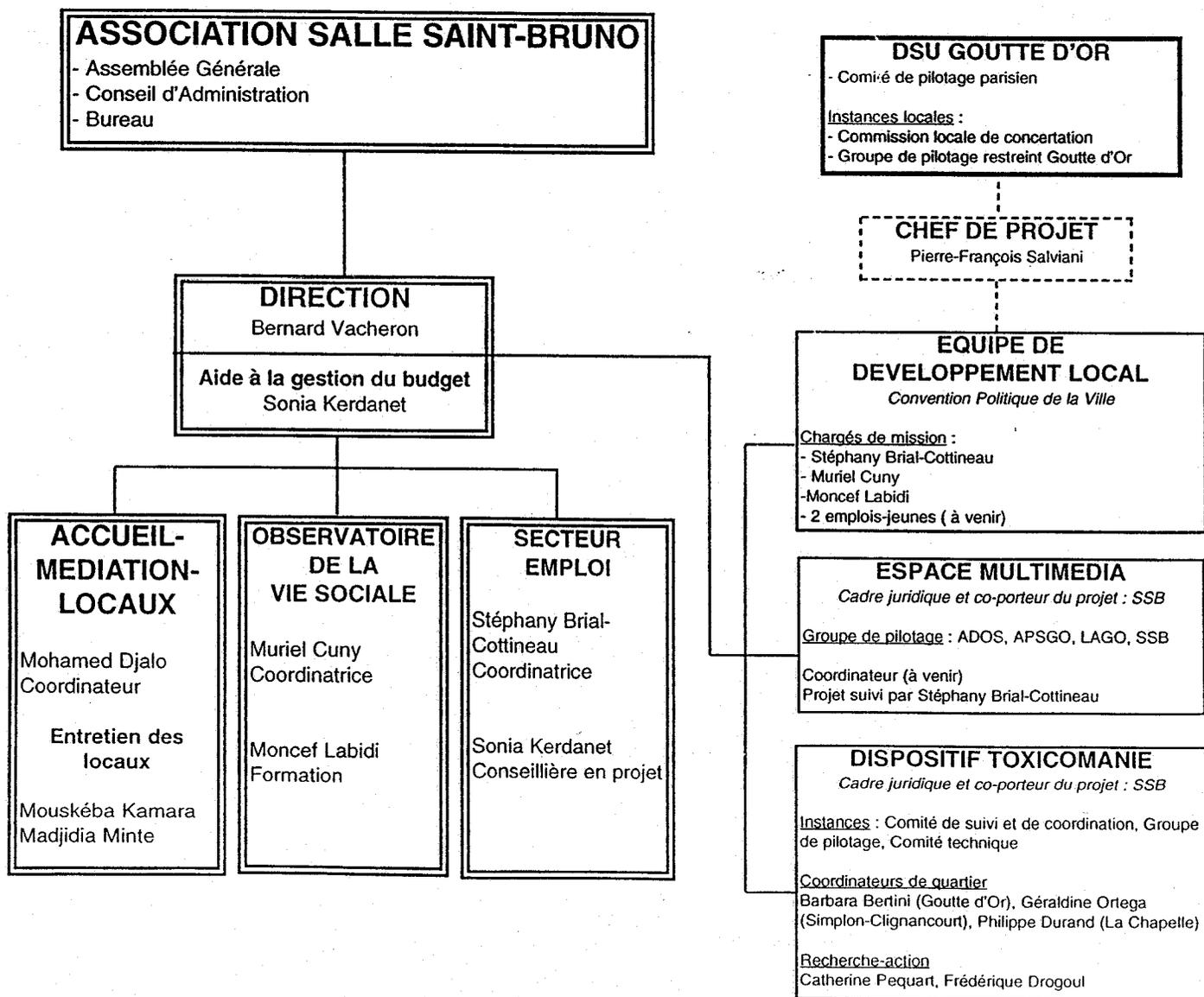
Vive la nouvelle formule !!!

Cette publication sera l'identité et la lisibilité de la SSB dans sa globalité, ses particularités et son originalité."

Nouvel organigramme de la Salle Saint-Bruno

L'association repose avant tout sur 3 secteurs (AML, OVS, SE). Ces secteurs sont son identité première, sa raison d'être parmi les autres associations du quartier. C'est une association de et au service des habitants, des associations et des services publics."

Organigramme



- ANNEXE 2 -

**MODIFICATION DES STATUTS
ET
LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

MODIFICATION DES STATUTS

Ainsi, qu'il en avait été décidé à l'assemblée générale en juin 1999, voici le nouvel objet (art 2) de l'association Salle Saint-Bruno et le nouveau Conseil d'Administration :

("Extrait" du SSB-Infos / Hors série)

"P'tit mot du nouveau Président"

"Changement important dans l'organisation de l'association : les élus et représentants de la Ville ne peuvent plus être membres du Bureau, et ce pour être en meilleure adéquation avec la jurisprudence actuelle.

Finie la parité et le consensus auquel obligeaient nos statuts du moins, dans les textes, mais non dans l'esprit. Le partenariat associations-élus-institutions municipales restera l'un des fondements de notre raison d'être.

A l'heure où j'ai l'honneur de me voir confier la présidence de la Salle St Bruno, je tiens, au nom de tous les administrateurs, à remercier mes prédécesseurs (Alain Juppé, René Béguet et Daniel Vaillant) qui ont permis à celle-ci d'être ce qu'elle est aujourd'hui : un des fers de lance du Contrat de Ville et de la vie associative à la Goutte d'Or, voire à Paris..."

Nouveaux statuts :

En effet, l'association s'est développée au fil des années. Elle a grandi.

Si en 1991, lors de la rédaction de ses premiers statuts, son objet se résumait à "la mise à disposition de locaux aux associations d'insertion et de promotion des habitants" et bien qu'un premier "toiletage" ait eu lieu en 1996, l'association se devait de reprendre la plume. C'est chose faite depuis l'assemblée générale extraordinaire du 2 février 2000.

Art 2 : "Promouvoir, conduire et soutenir toute initiative ayant notamment pour but l'insertion et la promotion sociale et économique des habitants du quartier de la Goutte d'Or ou répondant à des besoins précis des habitants".

A ce titre, et sans caractère limitatif, l'association :

- assure accueil-information et médiation au profit des habitants, des associations et des services publics locaux,
- gère et anime des locaux qu'elle met prioritairement à disposition des habitants et des associations du quartier ayant pour but l'insertion et la promotion sociale des habitants du quartier de la Goutte d'Or,
- conduit les activités de l'Observatoire de la Vie Sociale et met en place des formations,
- anime un secteur Emploi au profit des habitants et des acteurs locaux agissant dans le domaine social ou économique
- **L'association peut passer toute convention visant à assurer des actions ou missions concourant à son objet** (Comme : l'Espace Multimédia, l'Equipe de développement local, le Dispositif Toxicomanie).

Le Nouveau Conseil d'administration (AG du 2.02.2000)

Membres actifs (associations)

- Faraone Bogazzi (Habiter au Quotidien)
- Leïla Chala (EGO)
- Hédi Chenchabi (AIDDA)
- Sabine Derrida (L'Arbre Bleu)
- Christophe Flichy (ADOS)
- Maité Gomis (ASFI)
- Patrick Gosset (ADCLJC)
- Lamachi Lamraïdi (APSGO)
- Christine Ledésert (Accueil Goutte d'Or)
- Michel Neyreneuf (Paris-Goutte d'Or)
- Lydie Quentin (EGDO)
- Bernard Taglang (Accueil Laghouat)

Membres institutionnels de droit

- Daniel Vaillant
(Maire du 18ème)
- Claudine Bouygues
(Conseillère de Paris)
- Annick Lepetit
(Adjointe au Maire du 18ème)
- Dominique Lamy
(Adjoint au Maire du 18ème)
- René Béguet
(Conseiller du 18ème)
- Antoine Joly
(Directeur Vie Locale et Régionale - Ville de Paris)

Le Bureau

Président : Michel Neyreneuf - Secrétaire : Leïla Chala
Trésorier : Christophe Flichy - Trésorier-adjoint : Patrick Gosset

BILAN DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

1 - Locaux, Accueil, Médiation

2 - Observatoire de la Vie Sociale

3 - Interservices de Quartier

4 - Interservices-Emploi

1) Locaux-Accueil-Médiation bilan

1) Mise à disposition de locaux :

Les mises à disposition de locaux dans le livre des records de l'année 1999!

34 000 passages contre près de 19 000 en 98. Ce résultat exceptionnel s'explique en grande partie par l'utilisation du nouveau local Polonceau sur une année pleine (contrairement à 1998) et sans doute par les retombées de plusieurs annonces promotionnelles pour nous faire connaître, passées dans différentes revues.

Le nombre des mises à disposition aux habitants de la Goutte d'Or a plus que doublé par rapport à 1998 (passant de 40 à 98), triplant le nombre de participants (de 5750 en 98 à 15 810 en 99). Cet accroissement s'explique également par le fait que les fêtes s'arrêtent désormais autour de minuit rue St-Bruno et jusqu'à 2 ou 3h du matin à l'annexe Polonceau. Ces horaires se montrent donc attractifs. Aucune plainte n'a été enregistrée.

De manière générale, toutes les différentes catégories d'utilisateurs du quartier sont en nette progression (associations, copropriétés, réunions ISQ / IS-E / OVS / DSU,...), ainsi que les utilisateurs extérieurs au quartier (voir tableau récapitulatif, ci-après).

Ce local dispose désormais de miroirs (pour notamment des activités de danse), de boxes de rangement (réalisés en collaboration avec Habiter au Quotidien) pour entreposer le matériel pédagogique des associations utilisatrices. De nouveaux travaux (sol et peinture) devraient être prochainement entrepris, grâce à une subvention d'investissement accordée par la Préfecture de Paris en fin d'année 1999.

LA GESTION DES LOCAUX	1998		1999					
	TOTAL GENERAL 1998		POLONCEAU		SALLE SAINT-BRUNO		TOTAL GENERAL 1999	
	Mise à dispo	Participants	Mise à dispo	Participants	Mise à dispo	Participants	Mise à dispo	Participants
<u>Pour le quartier</u>								
Habitants	40	5 750	50	6 980	48	8 830	98	15 810
Associations membres ou proches	378	6 465	375	5 625	60	1 650	435	7 275
Copropriétés	18	300	0	0	45	1 975	45	1 975
Réunions ISQ/OVS/DSU	101	2 860	2	85	125	3 545	127	3 630
Autres associations locales	84	1 146	96	2 065	35	435	131	2 500
Fête de la Goutte d'Or (10 jours)		950		100		1 000	0	1 100
Total quartier	621	17 471	523	14 855	313	17 435	836	32 290
<u>Hors du quartier</u>								
Copropriétés	1	50	0	0	4	85	4	85
Institutionnels	0	0	0	0	0	0	0	0
Associations sociales ou socioculturelles	20	1 246	30	1 438	10	215	40	1 653
Total locations extérieures	21	1 296	30	1 438	14	300	44	1 738
TOTAL GENERAL	642	18 767	553	16 293	327	17 735	880	34 028

ACCUEIL - MEDIATION	1998	1999
Orientation logement	30	50
Orientation juridique et démarches administratives	5	90
Orientation pour les questions de formation ou d'alphabétisation	30	13
Aides aux démarches administratives (formulaires)	130	120
Suivi personnalisé	5	10

2) Accueil-Médiation :

L'accueil des habitants pour des prestations d'orientation et de médiation n'est pas en reste non plus avec 283 situations traitées en 99.

tableau

ACCUEIL - MEDIATION	1998	1999
Orientation logement	30	50
Orientation juridique et démarches administratives	5	90
Orientation pour les questions de formation et d'alphabétisation	30	13
Aides aux démarches administratives (formulaire)	130	120
Suivi personnalisé	5	10

Accueil :

On remarque depuis l'ouverture de la Salle en 1992 des variations très importantes d'une année sur l'autre, qui correspondent souvent à des phénomènes exogènes (une nouvelle procédure, une circulaire ...). Par exemple, la diminution considérable des orientations juridiques est bien sûr à rapprocher de la fin de la procédure de régularisation des sans-papiers, procédure qui avait provoqué un afflux de passages à l'accueil en 1997.

Nous constatons en 1999 une **augmentation des orientations** relatives à des questions de logement (+ 20 demandes), ainsi, qu'une **progression significative des orientations juridiques** (+ 85 cas). Sur ce dernier exemple, il s'agit en partie d'une recrudescence des demandes concernant des sans-papiers.

Baisse des orientations (-17 cas) pour des questions de formation et d'alphabétisation et, dans une moindre mesure pour des aides aux démarches administratives. Peut-être que le public, le plus souvent fidélisé, venant depuis longtemps, commence à se repérer dans les différentes démarches et gagne en autonomie. C'est encourageant pour ce public, même si cela pose à l'évidence la question des moyens qu'il convient de se donner pour toucher de nouveaux habitants.

Médiation (suivi personnalisé):

Distinctes du simple accueil ou de l'orientation, les activités de médiation consistent en un **véritable suivi de certaines familles** issues des communautés africaines, afin que ces dernières règlent ou dépassent des problèmes personnels, des conflits dont l'origine est souvent liée à la situation de migration.

Cette activité de conseil, d'orientation familiale peut se faire en partenariat avec certaines structures d'accueil du quartier.

Il est particulièrement délicat de quantifier cette mission ; une même personne peut revenir 10, 20 fois, voire plus et, surtout, il n'existe pas de frontière claire entre une simple conversation et un travail de médiation.

Toute la valeur du travail entrepris réside justement dans son **caractère informel absolu** (lieu non institutionnalisé explicitement, sans horaire, pas de réelle position "soigné-soignant).

Le nombre de suivis personnalisés est passé de 5 à 10 cas en 1999.

- Annexe 3 -

2) l'Observatoire de la Vie Sociale

bilan

Le bilan des activités de l'Observatoire pour l'année 1999 demeure contrasté en raison :

- du développement du projet Multimédia - suivi par l'Observatoire, jusqu'en septembre (repris depuis par Stéphanie BRIAL-COTTINEAU) - et ses conséquences sur la disponibilité de son coordinateur - qui a rendu difficile le développement de nouvelles études et actions.

- du départ de Pierre-Marie LASBLEIS, coordinateur, en septembre et de son remplacement, en novembre, par Muriel CUNY, chargée en particulier de prendre le relais sur la confection du prochain Tableau de Bord de la Vie Sociale.

La concrétisation du projet Multimédia et la réorganisation de la Salle Saint-Bruno a permis à l'Observatoire de commencer à clarifier son rôle et ses missions futures ; celles-ci, s'articuleront désormais sur deux axes à l'avenir :

a) - L'Observatoire / côté SSB : Espace documentaire, Tableau de bord, études, dossier de presse.

b) - L'Observatoire / côté EDL : missions dans le cadre de l'Equipe de développement locale.

I : Anticiper, analyser, évaluer

Le Tableau de Bord de la Vie Sociale

• Le Tableau de Bord de la Vie Sociale à la Goutte d'Or, recueil statistique sur le quartier, est un outil de connaissance, d'anticipation et d'évaluation des réalités sociales du quartier, qui comprend une trentaine d'indicateurs recueillis auprès de 12 institutions ou services publics.

• En 1999, le travail sur le Tableau de Bord s'est concentré sur deux aspects :

- la sortie de la troisième édition-bis (année 97) marquée par la large diffusion d'un "4 pages" de vulgarisation et l'organisation d'une réunion des acteurs sociaux du quartier autour de la question "comment ça va, la Goutte d'Or ?".

(la sortie d'une "troisième édition bis", permettait de rétablir une distorsion chronologique apparue au fil des publications. On trouvait dans le même volume des données de l'année "n" et de l'année "n+1". Cette troisième édition bis, qui ne comporte que des chiffres relevés entre septembre et décembre 1997, devait initialement sortir en novembre 1998. Malheureusement, la difficulté d'obtenir les chiffres du Centre des Impôts a repoussé la sortie au mois de février 1999.)

- l'engagement du Tableau de Bord, année 1998.

(Extrait du SSB-Infos N° 13)

"quelques indicateurs virent au rouge"
"pas de bonnes nouvelles dans le Tableau de bord"

"... Le bilan qu'on peut en tirer n'est guère positif : si les tendances sont parfois contradictoires, il semble toutefois manifeste que plusieurs indicateurs de précarité ont virés au rouge. Le nombre des allocataires du RMI, des locataires de l'OPAC présentant des situations d'endettement locatif, des dossiers "FSL-maintien dans les lieux" est en augmentation, tandis que le nombre de foyers imposables et le revenu moyen des ménages est en diminution. Tout cela n'augure pas d'une amélioration de la situation des plus démunis à la Goutte d'Or. ...", " La lecture du Tableau de bord rend surtout impatient

d'obtenir les premières données du recensement de 1999, qui devraient infirmer ou confirmer les hypothèses avancées. "

partenaires : DASES, Préfecture de Paris, APUR, association URACA (groupe de travail) ; ANPE, CAF, Caisse des Écoles, Centre des impôts, DASCO, DASES-SSP, EDF-GDF Services, Mairie du XVIIIème, OLAP, OPAC de Paris, Pacte de Paris

Une évaluation : l'environnement du Local d'échange de seringues d'Espoir Goutte d'Or.

- Soucieux de mesurer régulièrement les conséquences de l'activité de STEP, le local d'échange de seringues, sur son voisinage, EGO a fait appel à l'Observatoire pour mener une étude d'impact du local. Il s'agit, une à deux fois par an de sonder les difficultés rencontrées par les riverains et de les replacer, pour les comprendre, dans le contexte plus large du quartier.

- EGO s'est peu à peu doté d'outils d'analyse et de prise en compte de l'environnement du local. Le groupe "première ligne" intervient désormais très régulièrement dans l'entourage de STEP et a développé une connaissance très approfondie du voisinage. L'intervention de l'Observatoire est donc moins importante que dans les premiers temps. Une synthèse continue toutefois à être préparée deux fois par an (en juin 1998 et janvier 1999). Aucun de ces deux travaux n'a fait pour le moment l'objet d'une publication, mais leur intérêt demeure, notamment en raison de la position extérieure de l'Observatoire.

Enfin, la mise en place du " dispositif expérimental de lutte contre la toxicomanie ", en septembre dans trois quartiers du 18ème, dont celui de la Goutte d'Or, qui se traduit par l'intervention d'un Coordinateur de quartier et d'une équipe de "premières lignes", devrait conduire à redéfinir la prestation de l'Observatoire.

partenaire : EGO

2 : Rassembler de la connaissance

l'Espace Documentaire, un centre de ressources de quartier

- L'Espace Documentaire possède un fonds de près de 200 documents sur la Goutte d'Or, ainsi qu'une documentation générale, créée en 1997 et axée principalement sur la politique de la Ville.

Il est proposé aux usagers de la documentation un véritable accompagnement à la recherche documentaire.

- En 1999, l'Espace Documentaire a compté 82 passages et accueilli 45 personnes, essentiellement des étudiants, chercheurs ou stagiaires, mais aussi des journalistes, des représentants d'associations, des professionnels et des habitants. Cela représente moins de passage de qu'en 1998. On peut considérer qu'en moyenne, l'Espace Documentaire accueille du public chaque semaine.

Peu à peu, le fonds documentaire s'enrichit du travail des étudiants qui l'ont fréquenté. C'est pour l'Espace Documentaire particulièrement intéressant d'autant que certains mémoires intégrés chaque année sont de très bonne qualité.

Incontestablement, les perspectives pour les années à venir concernent les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication :

- D'abord parcequ'Internet est une source précieuse d'informations. Des rapports et textes officiels pourront par exemple être téléchargés et inclus dans le fond documentaire.

- D'autre part, la réalisation d'un site Internet sur la Goutte d'Or proposant à tous les chercheurs ou étudiants du monde qui s'y intéressent, une partie du fonds documentaire sur la Goutte d'Or, s'impose

comme un chantier évident pour les mois et années à venir. Compte tenu du travail que cela représente (saisie, scanning des documents), cette tâche ne pourra revenir entièrement au Coordinateur. Il pourra être fait appel à des stagiaires.

les revues de presse

- Remplissant sa fonction de lieu de mémoire, l'Observatoire réalise depuis sa création des revues de presse, sur la Goutte d'Or comme sur des thèmes plus généraux. Depuis 1997, une revue de presse mensuelle sur des thèmes d'actualité s'est mise en place. Elle est proposée depuis la rentrée 1998 aux partenaires locaux. Cinq associations en bénéficient.

° Un dossier de presse particulier, relatif à la mort du jeune SOULEYMANE au square Léon le 9 avril 1999, a été réalisé.

3 : Former, transmettre ; présenter, représenter le quartier

les journées de présentation du quartier

- Comme les années précédentes, il a semblé utile de proposer aux travailleurs sociaux arrivant sur le quartier, une journée de formation-présentation. Ces journées alternant exposés, rencontres de structures et visites, permettent à ces nouveaux arrivants de se familiariser aux lieux, enjeux et partenaires du quartier.

- Trois journées complètes ont été proposées au quatrième trimestre 1999. Elles ont rassemblé 70 personnes, venant d'associations et de structures publiques.

Ces journées ont été assurées par Moncef LABIDI de l'Interservices de quartier, en raison du départ du coordinateur de l'Observatoire.

Salle Saint-Bruno Infos

- "Salle Saint-Bruno infos" est un périodique qui paraît tous les 2 ou 3 mois depuis septembre 1996. Sa réalisation est un travail d'équipe, mais le Coordinateur de l'Observatoire assure la coordination rédactionnelle. Pierre-Marie Lasbleis a réalisé, avant son départ, les trois seuls numéros de l'année 1999. En effet, cette année marquée par une actualité particulière (réorganisation de la SSB, départ du coordinateur de l'Observatoire, ...), ne verra la parution que de trois numéros (janvier, avril-mai, été), au lieu de quatre généralement. Il est vrai que l'importance des informations, relatives à la vie de la SSB sur le dernier trimestre, concernaient essentiellement la réorganisation de la SSB, dans le cadre du prochain contrat de ville. Rien ne pouvaient, donc, être publié sans validation du conseil d'administration, qui s'est réuni que bien plus tard en février et mars 2000.

- Diffusés gratuitement auprès de 300 personnes

INTERSERVICES DE QUARTIER bilan

1 : Actions de communication et de formation

Guides :

- réalisation de la 5^{ème} édition du *Guide des Partenaires intervenant à la Goutte d'Or*.

Édition actualisée, enrichie et tirée à 350 exemplaires distribués à l'ensemble des partenaires locaux (institutionnels ou associatifs)

- réalisation de la 3^{ème} édition du guide *Écoles, collègues et périscolaire à la Goutte d'Or*.

Édition réalisée en partenariat avec le REP Goutte d'Or et la coordination périscolaire. Tirage à 100 exemplaires.

- réalisation de la 5^{ème} édition du catalogue *Parcours de formation et d'alphabétisation des femmes de la Goutte d'Or*.

Édition réalisée en partenariat avec Droits des femmes. Tirage à 120 exemplaires.

Formation sur les pratiques culturelles :

Pour la 6^{ème} année consécutive, la Salle Saint-Bruno a organisé 7 journées de formation qui ont permis à 545 acteurs de terrain de se former à la connaissance des publics migrants et de leurs pratiques culturelles (84 inscriptions).

Thèmes développés :

- maternité, maternage et petite enfance dans la migration (1 journée)

- approche de l'adolescence issue de l'immigration (1 journée)

- approche interculturelle (sensibilisation, 2 journées de formation)

- l'autorité parentale (1 journée)

- Islam et citoyenneté (1 journée)

- les migrants âgés (1 journée).

Déjeuner-débat :

La police urbaine de proximité : présentation de la réforme et des équipes locales d'encadrement.

Instances de coordination :

Coordination logement :

Coordination constituée par les travailleurs sociaux (DASES, CAF) des permanents associatifs (Accueil Goutte d'Or, Paris Goutte d'Or, Anneau d'Or, Habiter au quotidien) et des représentants de l'OPAC, PACTE de Paris, SEMAVIP. Les réunions trimestrielles permettent aux différents acteurs d'échanger des informations, faire le point sur les situations liées au logement des familles (endettement, économie d'énergie), l'opération Château Rouge, la fin de l'opération Goutte d'Or et le fonctionnement en réseau (OPAC-CAF-EDF).

Coordination des actions femmes :

Elle regroupe une coordination alpha constituée d'organismes et d'association proposant des formations d'alphabétisation (IRTS, Médiation Conseil, CAF, GRETA, Accueil Laghouat, Accueil Goutte d'Or, ASFI, Habiter au Quotidien).

Trimestriellement, les partenaires réunis autour de cette coordination échangent sur leurs pratiques, le public qu'ils ont en charge. L'objectif est d'assurer la cohérence des parcours proposés et d'inscrire le public des stagiaires dans une logique de progression aboutissant à l'emploi ou à la formation qualifiante.

La coordination a engagé un certain nombre de projets liés à la prévention des violences conjugales (mise en place des permanences tournantes assurées par le Mouvement du Planning Familial) dans les différentes structures associatives accueillant un public de femmes, mais également au Pôle Santé goutte d'OR.

La coordination réfléchit à la manière de mieux prendre en compte l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, dans la perspective du nouveau contrat politique de la ville.

Groupes de travail

Accès aux droits :

Trois thèmes de travail ont été retenus par les partenaires dans le cadre de l'application de la loi contre les exclusions : le droit à la santé, le logement, le RMI.

L'objectif est d'informer un public marginalisé et en difficulté d'insertion sur les dispositifs mis en place pour la santé, l'accompagnement des mal-logés et les bénéficiaires du RMI. L'idée étant d'informer un public qui se tient à distance des services sociaux afin de le rapprocher des droits éventuels, l'aider à s'y maintenir afin de prévenir son exclusion et les ruptures.

Personnes âgées issues de l'immigration :

Problématique prise en compte par les réseaux des personnes âgées du 18^{ème} arrondissement et plus particulièrement par la plate-forme gérontologique. L'ISQ participe activement à ces deux instances.

Instances de concertation :

Pôle Santé Goutte d'Or :

Participation à titre de membre invité au Comité de pilotage.

Collège Clemenceau :

Participation à titre de membre invité à la commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

Plate-forme gérontologique du 18^{ème} :

Participation au Comité de pilotage et à la commission "Formation des acteurs".

Conseil Postal d'Arrondissement :

Participation à titre de membre invité pour remonter les difficultés rencontrées par les usagers des bureaux de la Poste (services, attente au guichet, formation des agents...).

Autres activités :

Rencontres musicales à la Goutte d'Or :

En partenariat avec l'association Enfance et Musique : action innovante en matière de collecte auprès des parents des chansons, comptines et voix. L'opération a abouti à des créations originales (réalisation de 2 K7 et un CD distribués aux familles et aux écoles primaires).

Projets de services :

Aide au projet de service de mise en place d'une formation sur l'accueil des publics en difficultés (Mairie du 18ème et EDF-GDF Agence Barbés).

Interservices-Emploi bilan

Bilan du travail du développeur de l'emploi sur les projets d'activités économiques : état d'avancement et perspectives.

I- ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

1- L'entreprise d'insertion "Clair et Net".

Cette association propose des services de nettoyage. Elle regroupe 5 personnes, 1,5 équivalent temps plein pour l'encadrement et 3 personnes en insertion. Le recrutement pour ces postes d'insertion s'adresse prioritairement aux personnes relevant du dispositif RMI et/ou en grandes difficultés sociales et économiques. Depuis la création de cette entreprise d'insertion, une dizaine de personnes sont passées pour des périodes très inégales suivant leur situation sociale, familiale et/ou économique. Les résultats observés sont aussi très variables, les attentes et les réponses aux personnes en insertion vont de la régularisation de papiers administratifs, à l'obtention d'un logement, d'une formation, d'un emploi...

Pour assurer le développement de l'activité, les responsables de "Clair et Net" ont embauché une directrice à mi-temps. Elle assure la gestion et la recherche de nouveaux marchés depuis un an.

Malgré la tentative de réponse aux appels d'offres publics, auxquels peut prétendre l'entreprise d'insertion, la petite taille et la jeunesse de cette structure sont un frein à l'obtention de ces marchés. Face à ces difficultés de manques de recommandations et de références encore limitées, il se pose la question de l'impact des marchés publics et du mieux disant social au bénéfice de "Clair et Net". Ceci devrait interroger, notamment, les organismes publics ayant favorisé le lancement de cette activité par des aides financières publiques.

L'entreprise décroche principalement des petits marchés privés en plus du marché France Télécom qui ne fait que croître. Il est donc envisagé pour assurer la pérennité de l'entreprise d'insertion de recruter un commercial pour rechercher de nouveaux marchés et pouvoir répondre aux appels d'offre publics souvent complexes. L'objectif principal est de pouvoir accroître le nombre de poste d'insertion.

2- Services aux patients hospitalisés ne nécessitant plus de soins médicaux afin de faciliter leur retour au domicile.

Afin de pouvoir réaliser la dernière étude de marché auprès des personnes dites solvables, un rapprochement a eu lieu entre la Salle Saint-Bruno et l'école de Service Social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France. Après quelques difficultés de calendrier, une étude portant sur les besoins et les attentes des malades, réalisées par les étudiants de l'école sociale de la CRAMIF, a enfin abouti. Sur une base de 137 malades, cette étude a mis en évidence un besoin marqué de prise en charge rapide (retour à domicile et services divers) des personnes hospitalisées. Les personnes enquêtées, lors de leur passage au service des urgences, confirment le besoin de services spécifiques pour leur retour au domicile. Le traitement de l'enquête a été réalisé par notre partenaire la Caisse Nationale de Prévoyance. Les résultats ont été exploitable à partir de Février 1999.

Au printemps dernier, la direction du Groupe Hospitalier s'est réorganisée (directrice et chargé de clientèle). L'association, se retrouve en attente d'un rendez-vous avec les nouveaux responsables. Un projet expérimental est, cependant, amorcé entre le service social du Groupe Hospitalier Lariboisière et l'association intermédiaire Eurêka Services. Un forfait tarifaire est proposé aux personnes souhaitant une intervention d'Eurêka services par l'intermédiaire des assistantes sociales. Quelques demandes ont pu être prises en compte.

L'objectif de pouvoir proposer ces services aussi aux personnes non-solvables reste à ce jours sans solution, le dossier n'étant pas encore repris au sein de la DASS depuis le départ de Mme Gagneron (cette personne était une personne ressource pour trouver des financements complémentaires pour les personnes en difficultés hospitalisées).

Eurêka Services est confronté, par ailleurs, à un besoin de locaux supplémentaires pour développer ses activités et par conséquent le nombre de contrats pour les personnes en attente de mission.

3- Restaurant à thème.

Ce projet est aujourd'hui en cours de montage pour une ouverture prévue en 2000.

Des négociations complexes ont eu lieu avec l'OPAC pour pouvoir obtenir les locaux du 32 rue de la Goutte d'Or, notamment l'obligation d'articuler le projet architectural avec d'autres projets s'inscrivant dans l'ensemble des autres locaux de l'OPAC à proximité, alors que le dossier d'aménagement était bouclé par l'architecte et le cabinet d'étude et la demande de permis de construire accordée. (trois mois ont été perdu pour que l'ensemble des architectes puissent travailler ensemble).

Parallèlement, une étude de proximité de la clientèle réalisée grâce aux financements de la DDTEFP et de la Caisse des Dépôts et Consignations a permis d'assurer la viabilité de ce projet. Les demandes de financements ont été engagées, et à ce jours quasiment tous les financeurs pressentis ont répondu favorablement pour le démarrage de ce projet.

Pour la mise en oeuvre de ce projet :

- un chantier école (15 jeunes), a été mis en place pour la réalisation d'une partie des travaux (les locaux étant en état "brut de béton"), la moitié des jeunes ont été recrutés sur le quartier avec notamment le club de prévention.
- une formation SIFE dans les métiers de la restauration (15 stagiaires) a été conçue spécifiquement pour former la première équipe en insertion professionnelle pour le restaurant. Le recrutement des stagiaires a été effectué avec le soucis de privilégier les habitants du quartier ou d'autres personnes en difficultés.

Ces deux opérations démarrent en novembre 1999.

Une "cellule d'appui" réunissant les administrations et les associations concernées par le projet d'insertion a été créée. La coordination est, actuellement, assurée par le Développeur Emploi. Elle a pour objet d'apporter un soutien, un suivi pour l'insertion des personnes entrant ou sortant du restaurant. L'agrément "entreprise d'insertion" a été accordé par la DDTEFP pour 8 postes en insertion au cours du mois de juin. De plus, un chef cuisinier, sans emploi aujourd'hui, a été retenu et accompagne les stagiaires en SIFE collectif en vue de la constitution de la première équipe du restaurant.

4- Espace polyvalent

Dans le cadre de notre partenariat avec la Caisse Nationale de Prévoyance, une étude interne sur le patrimoine immobilier existant a été réalisée pour repérer d'éventuels locaux pouvant accueillir le projet. Le changement de directoire n'a pas permis de poursuivre ce partenariat dans le cadre de leur opération "approche solidaire". Cette dernière n'a pas été reconduite.

Le constat d'une offre de locaux inadaptée au projet sur le marché immobilier notamment sur l'emplacement dans Paris et sur le prix au m2 exorbitant des bailleurs privés rend la mise en oeuvre de ce projet impossible à ce jours.

II- L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS INDIVIDUELS

PÔLE ARTISANAL

Fin 1998, au regard de certains projets accueillis et suivis, il est ressorti l'opportunité de créer un pôle artisanal. Le local repéré en collaboration avec l'OPAC n'a pu être retenu, des décalages dans le temps importants ont été induits lors de la mise en oeuvre de ce projet collectif. Les différents porteurs de projets n'avançaient pas au même rythme pour la concrétisation de leur projet. De plus, le projet "la rue de la mode", conduit par la Mairie de Paris, a occasionné la réquisition de l'ensemble des locaux vacants de l'OPAC.

Les projets concernés et leur devenir :

- un projet de mode vestimentaire, GONDANA, est actuellement en cours de montage. Des défilés ont été réalisés (à la fin octobre et début novembre 98 ainsi qu'un dernier en octobre 99), dont un à la Salle Saint-Bruno. Dans ce projet, les deux porteurs créent leur emploi. Elles ont formé une femme du quartier pour la préparation de la collection. Elles ont aujourd'hui développé un réseau de partenaires pour soutenir leur initiative. Le problème qui demeure est le besoin de financements pour le démarrage de l'activité. Elles s'intègrent au pôle d'activités économiques et culturelles (présentation du projet ci-après).
- un créateur de luminaires s'est installé dans un atelier début 1999, ne pouvant plus attendre la mise en oeuvre d'un pôle artisanal.
- un souffleur de verre a reporté son projet pour des raisons familiales.

Parallèlement, au cours du premier semestre 1999, d'autres porteurs de projet ont été accueillis. Certains d'entre eux souhaitaient intégrer ce projet de pôle artisanal. Cependant, suite à l'impossibilité d'accéder aux locaux de l'OPAC, un immeuble vacant appartenant à la Ville de Paris au 8 bis rue Polonceau a été identifié.

Des rencontres entre les différents protagonistes ont eu lieu afin d'établir les besoins inhérents à chaque projet et d'envisager un fonctionnement collectif au cours du premier semestre 1999. Ce qui a abouti à la définition d'un **pôle d'activités économiques et culturelles** (8 dossiers ont été déposés à la ville de Paris pour instruction en septembre 1999). Les services de la ville vont travailler sur la faisabilité de ce projet et notamment sur la remise en état et aux normes de ce bâtiment pour accueillir l'ensemble des activités.

Les projets présentés sont :

- Une **Capoéirathèque** - en réponse à l'intérêt croissant des jeunes et des enfants pour ce jeu de combat brésilien- équipement qui serait unique en France, lieu ressource d'informations et de documentations doté d'une salle d'entraînement : un pôle de création et d'activités autour de la Capoeira, au coeur de la Goutte d'Or, avec une mission de formation d'éducation populaire et d'échanges avec le Brésil
- A l'initiative de quatre associations, un **espace multimédia** pour le quartier Goutte d'Or offrant un espace ludique d'apprentissage, de découverte et d'échange, un lieu d'aide à l'insertion, un lieu de promotion des habitants, des associations et des acteurs économiques, ainsi qu'un outil pour travailler en réseau.
- L'association **Esprit d'Ebène**, organisatrice d'événements culturels, souhaite installer à ses côtés des structures professionnelles oeuvrant dans la création artistique (graphistes, production vidéo et animation, unité de tournage vidéo, studio d'enregistrement, photographes) pouvant accueillir les jeunes du quartier.

- Une association CLEFS dispensant des formations dans le secteur des métiers de la mode et assurant l'insertion professionnelle des stagiaires pourrait installer dans ce lieu de nouveaux modules de formation et répondre aux attentes de jeunes et femmes de la Goutte d'Or sans emploi.

- Un organisme ITESS à l'initiative de 4 jeunes créant leur emploi ayant pour objet de développer un pôle technologique de pointe au service des entreprises tourné vers l'Europe et le monde. La création d'un bureau d'études publicitaires multimédia au service des entreprises et des créateurs de mode.

- L'installation et le soutien de **jeunes créateurs débutants** (prêt à porter féminin "GONDANA", chapeaux "STEPANKA", vêtements enfants "Fabrique Épique").

Ces jeunes créateurs ainsi qu'ITESS, les ateliers de la mode et CLEFS souhaitent la création d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) ayant pour vocation le partage de services communs, de machines, de fournisseurs, un show room, une boutique...

- Depuis septembre 1999, l'association "Les ateliers de la mode" a été créée. Elle a pour objet la fabrication de prototypes et la réalisation de petites productions. Cette activité a démarré en insérant une dizaine de personnes sans emploi, un dossier de demande d'agrément entreprise d'insertion est en cours de montage. Cette initiative portée par la fondatrice de l'association CLEFS a été installée dans des locaux temporaires en attendant de pouvoir intégrer le **pôle d'activités économiques et culturelles** prévu au 8 bis rue Polonceau.

Tous les projets accueillis ne sont pas regroupés dans ce pôle d'activités (voir récapitulatif des projets dans le tableau ci-joint). De plus, une dizaine d'autres porteurs de projets est recensée sachant qu'ils sont encore au stade de l'idée. La formalisation et la faisabilité des projets sont à explorer. L'intervention reste à ce jours au stade d'un premier accueil.

III- NOUVELLES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI :

Les partenaires associatifs et institutionnels du quartier de la Goutte d'Or ont validé le besoin d'apporter des réponses complémentaires concernant l'offre d'emplois temporaires ou non, de stages, ainsi que l'orientation vers les organismes compétents en matière de formation ou de prise en charge des personnes en insertion professionnelle.

La spécificité de cette intervention se situe, notamment, sur le type de public concerné. L'accent est porté sur des personnes éloignées du circuit classique de la recherche d'emploi et/ou à la recherche d'emplois particuliers (peu ou pas de qualification). Les intermédiaires proposant des offres d'emplois ont fait un travail au préalable auprès des entreprises proposant des emplois pour des publics parfois en difficultés.

Cette intervention reste mineure pour des raisons de disponibilités pour assurer le suivi entre l'offre et la demande et pour identifier des partenaires nouveaux ayant pour missions de recenser des offres d'emploi.

Sur l'ensemble des rapprochements opérés entre l'offre et la demande, nous pouvons retenir que **23 personnes** ont pu trouver un emploi durable ou temporaire, un stage ou une formation qualifiante (débouchant pour certain sur l'emploi).

Cette "orientation-emploi" a pris la forme de :

4 CES pour accueil-orientation/ agent administratif

2 emploi-jeunes

2 CDI

2 jeunes en passerelle entreprise

2 contrats d'apprentissage

10 jeunes accueillis pour remplacement des agents EDF pour des emplois saisonniers

1 stage dans le cadre d'un contrat d'orientation

L'aide aux associations a pris la forme de "coup de pouce" ponctuel, soit lors de la recherche de locaux pour le développement de leur activité et donc des emplois potentiels, soit pour des recherches de financements ou des blocages administratifs ayant pour impact le maintien de l'emploi dans les structures. Ce qui représente une vingtaine d'interventions.

IV- CONSTRUCTION ET CONSOLIDATION DU RÉSEAU

"Réseau inter-MOUS parisien", la mise en place progressive de dispositifs MOUS dans plusieurs sites DSU Politique de la Ville à Paris a conduit l'ensemble des équipes à se réunir régulièrement pour s'informer et échanger sur les pratiques professionnelles liées à la Politique de la Ville.

"Maison de l'emploi et du développement économique", participation à un groupe de travail ayant pour objet d'échanger sur les pratiques professionnelles, les difficultés pour répondre aux créateurs d'entreprises et de réunir des informations enrichissant l'intervention auprès des porteurs de projet. Ce groupe de travail regroupe les acteurs locaux dans le suivi et l'aide à la création d'entreprise, ANPE, ADIE, Boutique de Gestion, Services 18... Il se réunit une fois par mois.

"Groupement ELI", regroupement des Postes Emploi Local d'Insertion depuis septembre 1998 à raison d'une rencontre en moyenne par mois. Il s'agit d'échanger sur nos pratiques professionnelles, sur des réseaux ou pistes d'emplois, de s'interroger sur le devenir du dispositif ELI sur Paris. Le point commun des participants est d'intervenir dans le cadre de l'insertion par l'économique, avec cependant une approche des publics en difficultés très diverse.

"Groupe Développement Emploi", une présentation des actions en faveur de l'emploi entreprises par le développeur emploi est faite trimestriellement pour leur validation auprès des partenaires institutionnels et associatifs (annexe 1).

- ANNEXE 4 -

AUTRES ACTIVITÉS

1) DISPOSITIF TOXICOMANIE 18ème

2) ESPACE MULTIMÉDIA DE QUARTIER

- Annexe 4 -

Dispositif Toxicomanie 18ème "Coordination 18"

Dispositif, novateur et expérimental en matière de toxicomanie, mis en place en octobre 1999 sur le quartier, sous l'intitulé "Coordination 18". Barbara BERTINI est Coordinatrice pour le quartier de la Goutte d'Or.

Ce dispositif a été élaboré en partenariat avec le Secrétariat d'Etat à la Santé et aux Affaires sociales, les structures sanitaires et spécialisées en toxicomanie couvrant le 18ème arrondissement et des associations d'habitants de 3 quartiers (Clignancourt-Simplon, La Chapelle-Marx Dormoy, la Goutte d'Or).

(Extrait SSB-Infos / Hors série)

"Leitmotiv de la Coordination 18 : La Médiation !"

"Objectifs : Médiation sociale auprès des habitants et amélioration du dispositif sanitaire et social de prise en charge des usagers de drogues. Le projet veut instaurer une interface entre la population, les usagers de drogues et les institutions (Police, Justice, Santé ...).

7 médiateurs "Premières lignes" sont présents dans les rues (pour la Goutte d'Or, Mina et une autre personne à venir), et assurent un rôle de médiation, d'écoute et de réponse aux préoccupations légitimes des habitants. Ils sont chargés d'aller à la rencontre des usagers de drogues afin de les informer et de favoriser le lien avec le dispositif sanitaire et social.

3 Coordinateurs : un par quartier. Ils sont chargés d'établir et/ou renforcer les "passerelles" entre les acteurs concernés par le problème de la toxicomanie. Il s'agit de repérer les problèmes mals ou non résolus et d'élaborer voire négocier de façon concertée une interface entre les habitants, les institutions et les usagers de drogues. Ils organisent en fonction des problèmes signalés le travail des premières lignes.

Premiers résultats sur la Goutte d'Or : Interventions à la demande d'habitants dans 22 immeubles, avec 11 médiations réussies et 11 en cours.

80 usagers de drogues connus avec lesquels des relations sont établies et des actions engagées, pour une vingtaine d'entre-eux, en lien avec les structures spécialisées (dont EGO) et sanitaires (ECIMUD : Equipe de Coordination d'Intervention auprès des Malades Usagers de Drogues).

Suivi et évaluation : 3 instances ont été mises en place : le Comité de suivi et d'évaluation (séance publique), le Groupe de pilotage (animé par la DDASS) et le Comité Technique. Une étude-action permanente est également menée sur le développement du dispositif.

Financement 1999 : DDASS de Paris et Conseil Régional Ile-de-France."

Espace Multimédia du quartier de la Goutte d'Or

(Extrait SSB-Infos / Hors-série)

“Futurs internautes, à vos connections !”

“Un projet collectif des associations ADOS, LAGO, APSGO et Salle Saint-Bruno, engagées ensemble dans la création et le développement d’un “Espace Multimédia”, se monte à la Goutte d’Or. Ce lieu s’adressera à tous les cyberhabitants du quartier, aux cyberassociations, aux cyberacteurs économiques... Il a pour objectifs :

- **d’éviter que les Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication ne renforcent l’exclusion des populations les plus en difficulté.**
- **d’être un outil de développement local.**

Cet espace proposera par exemple :

- des ateliers de découverte et d’échange (internet, CD-ROM...)
- des outils d’aide à l’insertion professionnelle (traitement de texte, recherche d’un emploi sur internet...)
- des outils d’aide à la promotion du quartier (création de sites)...

L’association Salle Saint-Bruno a été choisie pour être le support juridique de ce projet (recrutement, gestion administrative et financière de ce lieu...)”

Le poste de futur coordinateur de l’Espace Multimédia a été occupé en 1999 par Laurent VÉZIE (arrivé en décembre). La coordination “par intérim” a été assurée par Stéphanie BRIAL-COTTINEAU de l’Interservices-Emploi, après le départ de Pierre-Marie LASBLEIS, Coordinateur de l’Observatoire, en septembre.

- ANNEXE 5 -

DIVERS :

a) Vie de l'équipe

b) les publications de la SSB

c) La Goutte d'Or en fête

a) Vie de l'équipe

Une année 1999 emprunte de changements dans l'équipe des permanents :

Trois départs :

Il nous faut tout d'abord remercier nos deux appelés du contingent, Sébastien COSSET et Jérôme AUBRUN, pour leurs contributions aux activités de la Salle Saint-Bruno (accueil, revue de presse, fête de la Goutte d'Or, ...). Sébastien est resté d'octobre 98 à juillet 99 et Jérôme de novembre 98 à août 99.

A remercier également, sinon à lui rendre hommage, pour tout son travail et l'enthousiasme dont il a toujours fait preuve au service du développement de la Salle Saint-Bruno et en particulier de celui de l'Observatoire de la Vie Sociale, sans oublier la fête de la Goutte d'Or, nous voulons parler de Pierre-Marie LASBLEIS. Embauché en novembre 1994, Pierre-Marie est parti en septembre. Nous lui souhaitons, à travers ce bilan, de réussir pleinement dans ses nouvelles activités.

Sept arrivées :

Arrivée de Sonia Kerdanet en octobre pour, d'une part, aider à la gestion de la SSB, auprès du Directeur et, d'autre part, assurer l'accueil de créateurs d'activités économiques dans le cadre du Secteur-Emploi.

Arrivée également de Muriel CUNY en novembre, chargée de la réalisation du prochain Tableau de Bord de l'Observatoire de la Vie Sociale.

Suivi en décembre par Laurent VEZIE, sur le poste de Coordinateur de l'Espace Multimédia, projet géré par quatre associations du quartier.

Enfin, embauche des trois Coordinateur(trices) du "Dispositif Toxicomanie 18ème", Elisabeth PIQUET, Philippe DURAND et Barbara BERTINI. Sous la forme de vacations pour conduire la recherche-action du dispositif, Frédérique DROGOUL et en prévision d'embauche sur l'année 2000, Catherine PÉQUART qui a participé au démarrage de cette opération au dernier trimestre avant de partir en congé maternité.

De sept permanents (comprenant également Mesdames, KAMARA et MINTE en charge de l'entretien des locaux, que nous remercions au passage pour leur travail parfois difficile lors des mises à disposition de locaux) la Salle Saint-Bruno compte désormais **douze et bientôt treize salariés**.

b) La Goutte d'Or en Fête

Tous les permanents de la Salle Saint-Bruno, comme il est de coutume, se sont fortement mobilisés pour préparer l'édition 99 de la Goutte d'Or en Fête. Pierre-Marie LASBLEIS a représenté la Salle Saint-Bruno au sein de la cellule d'organisation de la fête.

c) Les publications de la Salle Saint-Bruno

Salle Saint-Bruno infos n° 14

La Lettre de la Salle Saint-Bruno et de ses partenaires - nouvelle série - ne peut être vendue - été 1999

les perspectives d'action de la SSB pour 2000-2006 s'affinent numéro spécial : demain la Salle St-Bruno

La Salle Saint-Bruno est entrée dans l'ère de la normalisation. A l'heure de la renégociation de la convention entre l'association, la Ville et l'Etat dans le cadre du prochain Contrat de Ville (2000-2006), elle est appelée à remettre à plus ses missions pour rassembler - du moins en partie - ce qui se pratique dans les autres sites en politique de la ville.

Car l'association était jusqu'alors un véritable Objet Social Non Identifié. Conventioneuse sur l'ensemble de ses activités depuis 1996, elle remplissait certaines des attributions d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de DSU (voir encadré), sans pour autant en avoir le label. Maintenant que les autres sites parisiens en DSU ont leur MOUS, calibrée sur un même modèle, une clarification s'impose.

Pour autant, la Salle Saint-Bruno est aussi - et avant tout - une association de quartier. Une large partie de ses missions, comme la mise à disposition de locaux ou le multimédia, ne relève pas du dispositif MOUS. La distinction entre ces deux types d'activités, qui

n'existait pas jusqu'ici, devra désormais être faite. C'est ce travail de classement qui s'est amorcé ces dernières semaines. Les secteurs d'activité "traditionnels" (Locaux-Accueil-Médiation, Observatoire, Interservices de Quartier, Emploi) devraient donc s'affirmer. Or distingués désormais la mission MOUS (sous l'autorité d'un comité de pilotage Ville-Etat-associations, en lien étroit avec le Chef de projet) et les domaines d'action plus "classiques", sous la tutelle exclusive du Conseil d'Administration. Ça a l'air compliqué, mais cela devrait au contraire gagner en lisibilité. Enfin, la composition même de l'association est amenée à changer. La disparition du Collège Ville, qui assu-

Editorial - sommaire

Le grand chantier

La rentrée 99 est pour la Salle Saint-Bruno celle de tous les chantiers : inventivité sur les modalités de ses missions à l'aube de l'an 2000 et du prochain Contrat de Ville, départ d'un salarié et de deux appelés, lancement du projet associatif, avant de brève rétrospective qui appelle une redéfinition globale, notamment en terme d'organisation. Pour autant, la terre ne s'arrête pas de tourner et nous souhaitons que nos partenaires ne se trouvent pas affectés par les perturbations qui pourraient résulter de ces chantiers. Bonne rentrée à tous !

Salle Saint-Bruno infos n° 13

La Lettre de la Salle Saint-Bruno et de ses partenaires - nouvelle série - ne peut être vendue - avril-mai 1999

L'ISQ tente de mettre en pratique la loi contre l'exclusion priorité à l'accès aux droits

Il est des changements de nom qui ne sont pas anodins. En devenant un groupe de travail sur "l'accès aux droits", l'association "Facile à vivre" a voulu marquer un tournant : les procédures, de nouer de nouveaux contacts. Dans son programme de travail, le logement, aux soins, à l'emploi. Il incombe aux acteurs sociaux de donner du sens au quotidien à cette incantation bien solennelle, et c'est ce que les membres de ce groupe de travail s'emploient.

Depuis 1994, des représentants de la Poste, de la CAF, de la DASES, des ASSEDEC, de l'AF-HP, du CAS et des associations se retrouvent pour échanger des informations sur leur institution et poser les problèmes qu'ils rencontrent. Exemple concret : les agents locaux de la Poste reçoivent de leur hiérarchie une liste des permanences pouvant domicilier les SDF. Grâce au groupe de travail, ils seront bénéficier leurs collègues des autres institutions. Le groupe fait du réseau dans le meilleur sens du terme. Chacun reste à sa place et accomplit sa mission en bénéficiant des informa-

quelques indicateurs viennent au rouge pas de bonnes nouvelles dans le Tableau de Bord

Peu de données encourageantes sont venues de la nouvelle édition du Tableau de la Vie Sociale, qui n'est qu'une troisième édition bis, puisque seuls 11 indicateurs ont été remis à jour (pour retrouver une cohérence chronologique). Le bilan qu'en font les fondateurs est parfois contradictoire. Les indicateurs de proximité ont été au rouge. Les locataires de l'OPAC présentent des "TSL" (Taux de Satisfaction Locative) en augmentation et le revenu moyen des ménages d'une amélioration de la situation des plus démunis. Le Tableau de Bord rend surtout impatient d'octobre 1999, qui devraient informer ou confir-

mer : Observatoire I.P.M. L'adresse : 01 53 09 99 22
édité par l'association Salle Saint-Bruno - Bureau
par la Ville de Paris, la Préfecture de Paris, le Fon-

Sommaire

- accès aux droits p1
- le nouveau Tableau de Bord p1
- le projet du 8 bis, Polanco p2
- les nouveautés de l'Espace Documentaire p2
- les lectures de la SSB p3
- autres cultures à l'ASSIBAT p3
- la page des partenaires : échos, portrait, mouvements p4

Les infos de la salle

sur la toile
Ca devrait arriver : la Salle Saint-Bruno possède désormais les adresses électroniques :
L'adresse générale : muhammad@sallesaintbruno.com

Salle Saint-Bruno

Mai 1999

Guide des partenaires

intervenant à
la Goutte d'Or

Guide réalisé par l'association des services de Quartier
et l'Observatoire de la Vie Sociale

L'Association "Salle Saint-Bruno" est agréée par la Préfecture de Paris, la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et le Fonds d'Action Sociale.

Écoles, collèges et périscolaire à la Goutte d'Or

3ème édition 99-2000

Réseau d'Éducation Prioritaire Goutte d'Or

Collège G. Clemenceau
13, rue des Poissonnières
75018 Paris
Tél : 01 42 51 54 27



Salle Saint-Bruno
9, rue Saint-Bruno
75018 Paris
Tél : 01 53 09 99 22
Fax : 01 42 52 22 01

Les associations de la coordination périscolaire à la Goutte d'Or ont
actuellement participé à la réalisation de la 3ème édition de ce guide

Salle Saint-Bruno infos n° 12

La Lettre de la Salle Saint-Bruno et de ses partenaires - nouvelle série - ne peut être vendue - janvier 1999

40 pages de bilans et de perspectives pour préparer l'avenir Salle Saint-Bruno : l'heure des bilans

Dieu qu'il est difficile de se décrire ! Les administrateurs et salariés de la Salle Saint-Bruno viennent d'en faire l'expérience : eux qui travaillent depuis plusieurs mois au bilan de cinq (et presque six) années de fonctionnement de l'association. Les efforts produits ont pourtant porté leurs fruits : le bilan et les perspectives de la Salle Saint-Bruno viennent d'être publiés et entendent bien constituer un élément de réflexion dans le cadre de la redéfinition du nouveau Contrat de Ville parisien. Ce travail répond à quatre objectifs : - décrire de manière synthétique et précise les différentes missions de l'association à travers ses quatre secteurs (Espace-Accueil-Médiation, Observatoire de la Vie Sociale, Interservices de Quartier et Interservices-Emploi) tout en insistant sur ces missions dans une histoire, celle d'une authentique culture de conversation bâtie peu à peu entre associations et institutions. - dresser un bilan, le plus exhaustif possible, de toutes les réalisations accomplies et/ou produites par la Salle Saint-Bruno. Tâche difficile, tant par la variété des secteurs d'activité, que par

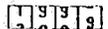
- SSB : l'heure des bilans p1
- la localisation des projets p2
- les nouveautés de l'Espace Documentaire p2
- les lectures de la SSB p3
- action parents-stade à l'ASSIBAT p4
- la page des partenaires : échos, portrait, mouvements p4

Les infos de la salle

on est là pour voir le défilé
Une demi-heure de grâce : c'est le bilan du défilé de parade organisé le 30 octobre dernier à la Salle Saint-Bruno par Magali et Hafssa, jeunes étudiantes d'inspiration comarçonnaise dont le projet est soutenu par l'Interservices-Emploi. A suivre de très près.
Quand un soldat...
La Salle Saint-Bruno a de la classe : dans un paysage associatif largement défriché, elle bénéficie encore du soutien d'un appelé et d'un d'entre eux donnant la mesure de son temps à l'ère Goutte d'Or. Bienvenue à l'événement Audwin et Sébastien Couzet.
Message sabbatique

les associations se réunissent pour penser l'avenir

Les associations de la coordination inter-associative préparent elles aussi le nouveau Contrat de Ville. Elles ont voulu en décembre le coup d'envoi d'une année de réflexions, de bilans et de propositions en organisant des journées d'étude, d'ateliers les 17 décembre et 14 janvier. Plus de 100 participants, de représentants de l'Etat et de différents services publics. Il s'agissait tout d'abord de tirer un bilan du chemin parcouru depuis les premières journées d'étude, organisées en 1990. Huit années pendant lesquelles le quartier a connu des transformations majeures et souvent positives. Les cinq ateliers (logement et cadre de vie, insertion sociale et professionnelle, enfance et jeunesse, cohésion sociale, éducation) ont tenté de dresser un bilan de ces réalisations, de poser les problèmes et d'échanger sur les modalités de leur poursuite. Autant de pistes de réflexion et d'action qui seront créées durant l'année 1999.



Salle Saint-Bruno infos est édité par l'association Salle Saint-Bruno - Bureau de Paris, la Préfecture de Paris, le Fonds d'Action Sociale et le Centre de Développement